

APPLICATIONS

L'eau présente dans les tours aéro-réfrigérantes constitue un milieu propice aux développements des micro-organismes (bactéries, algues et champignons).

En effet, tous les facteurs nécessaires au développement rapide de ces micro-organismes y sont réunis (à des degrés divers) :

- Lumière naturelle,
- Oxygène (brassage),
- Nutriments (laveurs d'air),
- Température de l'eau (souvent entre 20°C et 30°C),
- Etc...

La prolifération extrêmement rapide de matières organiques vivantes a pour conséquences l'apparition de boues, de dépôts qui viennent perturber le bon fonctionnement des installations (surchauffe moteur, diminution des rendements thermiques, ...).

Par ailleurs, la présence de micro-organismes est souvent responsable de corrosions localisées sous dépôts (production par leur métabolisme de produits corrosifs, ...).

Parmi les bactéries, la plus virulente et la plus surveillée est la Legionella pneumophila. En effet, l'inhalation de micro gouttelettes d'eau contaminée par cette bactérie peut provoquer la "légionellose" chez l'homme.

Il a été démontré que le biofilm constitue une bonne protection pour les bactéries contre toute forme d'agression, et des injections excessives en biocide n'ont pas toujours permis d'obtenir de bons résultats.

Pour lutter efficacement contre la Legionella pneumophila, on doit orienter le traitement vers l'élimination TOTALE du biofilm en minimisant l'injection de biocide.

Il est également une solution simple et efficace pour lutter contre la croissance des mollusques dans vos systèmes d'eau d'appoint, source de problème commun dans les équipements de réfrigération directe qui utilisent l'eau de mer et / ou l'eau douce comme appoint.

Pour atteindre cet objectif, nous préconisons l'emploi de notre solution.

AVANTAGES

Contient un inhibiteur de corrosion organique.

Solution, prête à l'emploi, pouvant être injectée de manière discontinue sous forme de choc curatif ou préventif en fonction de l'objectif.

Respecte les normes de rejet aux doses d'emploi.

Elimine facilement le biofilm.

MISE EN OEUVRE

Il s'agit d'un produit biodispersant, il devra être injecter en "dose choc" de 10 à 40 g/m³ (dosage de base).

Pour une élimination complète du biofilm : un temps de contact de 3 heures aux doses prescrites ci-dessous est nécessaire. Dosage : 60 à 100 ppm.

Pour une application de tour de refroidissement : il peut être injectée proportionnellement à l'eau d'appoint, entre 10 / N et 40 / N. N est le taux de concentration admissible dans le réseau.

Pour une limitation de croissance des mollusques : Dosage : 3 à 20 ppm, pendant 10 à 60 minutes toutes les 8 à 24 heures.

Son efficacité dépend du temps de contact et de la qualité de l'eau à traiter. En fonction de l'application, il peut être utilisé en complément d'un traitement à base d'antitartre et de biocide.

Son utilisation permet de réduire considérablement les doses en biocide tout en gardant l'efficacité et assurant ainsi la pérennité des installations, et ainsi réduire considérablement l'impact environnemental lié aux biocides.

Le point d'injection du produit devra être choisi de manière à éviter :

- la stagnation du produit après injection,
- les chemins préférentiels, ...

MANIPULATION - STOCKAGE

Il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques (gants, lunettes, ...).

Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS).

Les produits doivent être conservés hors gel.

CARACTERISTIQUES

Etat physique : Liquide

Couleur : Jaune à orange

Odeur : Aminée

pH : 9,5



CONDITIONNEMENTS

Il est disponible en bonbonnes plastique de 20 kg, en fûts plastique de 210 kg et en containers de 800 kg, emballages perdus.

Pour tout autre conditionnement, nous consulter.



Note : Ne pas mélanger le produit pur avec d'autres composés chimiques sans nous avoir préalablement consultés.

Les renseignements et conseils contenus dans cette notice sont le fruit du travail en commun avec nos clients et de nos connaissances actuelles. Ils sont donnés à titre purement indicatif et ne sauraient constituer une obligation de résultat. Date : 30/11/2021.

ODYSEE

Z.A. de la Belle Croix 72510 REQUEIL
Tél. +33 (0)2 43 44 39 33 Fax. +33(0)2 43 44 45 54
email : siege@odymail.fr

